

STAGES CLINIQUES

MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

2011-2012

STAGES CLINIQUES DE MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

L'étudiant ou l'étudiante de la maîtrise clinique en sexologie doit s'inscrire à trois stages : un stage (SEX8300) en évaluation sexologique clinique (3 cr.) et les 2 autres stages de 6 crédits (SEX8310, SEX8320) doivent être choisis en lien avec les quatre modèles théoriques offerts dans son programme d'études. L'étudiant ou l'étudiante doit s'inscrire au premier stage d'évaluation durant sa première année d'études. Les 2 autres stages cliniques doivent être réalisés en deuxième année d'études. Ils font suite à la réussite des quatre cours de modèles théoriques cliniques (SEX8200, SEX8210, SEX8220 et SEX8230).

Les stages choisis par l'étudiant ou l'étudiante sont effectués dans un milieu clinique approuvé par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE). Les stages sont supervisés par des sexologues cliniciens nommés par l'Assemblée départementale de sexologie. Les étudiants ou les étudiantes reçoivent un encadrement clinique par un superviseur de stage pour chacun de ses stages cliniques. Dans le programme de maîtrise en sexologie clinique, ces stages sont aussi encadrés par deux séminaires-ateliers (SEX8205, SEX8215, SEX8225, SEX8235).

Les procédures d'inscription et de réalisation des stages impliquent plusieurs intervenants : (1) le coordonnateur des stages de la maîtrise clinique en sexologie, (2) les superviseurs et superviseuses cliniciens, (3) les professeurs et professeures responsables des séminaires-ateliers, (4) les encadreurs et encadreuses des milieux de stage. Les rôles et responsabilités de ces intervenants sont définis de façon explicite dans les pages suivantes.

Les procédures d'inscription et de réalisation des stages impliquent par ailleurs plusieurs étapes : (1) l'inscription aux stages et séminaires-ateliers, (2) le choix des milieux de stage et leurs modalités d'inscription, (3) le choix et l'accueil favorable des deux superviseurs cliniciens.

TABLE DES MATIÈRES

INSCRIPTION AUX STAGES	3
Inscription aux séminaires-ateliers	3
Choix du ou des milieux de stages.....	3
Choix des superviseurs et superviseuses de stages	3
DÉROULEMENT DES STAGES	4
Présence dans le milieu : durée des stages.....	4
Suivi thérapeutique : nombre de clients suivis	4
ÉVALUATION DES STAGES	4
RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS ET ÉTUDIANTS	5
Responsabilités de l'étudiant ou l'étudiante.....	5
Responsabilités du coordonnateur des stages.....	5
Responsabilités du superviseur ou de la superviseure de stage.....	7
Responsabilité de l'encadreur et l'encadreuse des stages	7
APPENDICE A : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES APPROCHES SEXOTHÉRAPEUTIQUES ET CLIENTÈLES VISÉES	8
MODÈLES COGNITIVO-COMPORTEMENTAUX	8
Description du cours SEX8200 Modèles cognitivo-comportementaux de diagnostic et de traitement des troubles sexuels.....	8
Clientèle	8
MODÈLES HUMANISTES	8
Description du cours SEX8210 Modèles humanistes de diagnostic et de traitement des troubles sexuels	8
Clientèle	8
MODÈLES SYSTÉMIQUES	9
Description du cours SEX8220 Modèles systémiques de diagnostic et de traitement des troubles sexuels	9
Clientèle	9
MODÈLES PSYCHODYNAMIQUES	9
Description du cours SEX8230 Modèles psychodynamiques de diagnostic et de traitement des troubles sexuels.....	9
Clientèle	9
APPENDICE B GRILLE D'ÉVALUATION DES STAGES	10

INSCRIPTION AUX STAGES

Première année d'études à temps complet ou troisième année à temps partiel

L'inscription aux stages requiert une première inscription, ainsi qu'une inscription aux séminaires-ateliers qui leurs sont associés, suivi du choix d'un milieu d'accueil et de deux superviseurs cliniciens, un pour chaque approche choisie par l'étudiant ou l'étudiante.

Inscription aux séminaires-ateliers

Durant la session d'hiver de la première année, ont lieu les inscriptions des étudiants et étudiantes pour leur seconde année d'études au programme. Parmi les choix à effectuer, les étudiants et étudiantes devront s'inscrire aux deux sigles de stages (SEX8310, SEX8320) et devront choisir deux séminaires-ateliers *parmi les quatre modèles étudiés en première année d'études* et pour lesquels ils ou elles souhaitent effectuer leurs stages (voir appendice A).

Les séminaires-ateliers (SEX8205, SEX8215, SEX8225 ou SEX8235) sont dispensés à l'Université du Québec à Montréal par des professeurs, professeures, chargés et chargées de cours du département de sexologie. Le but des séminaires-ateliers est d'initier l'étudiant ou l'étudiante à la présentation de cas cliniques, à la discussion de sa démarche professionnelle en lien avec les notions théoriques acquises en première année, et d'aborder une réflexion approfondie sur les dimensions déontologiques de la pratique clinique.

Tout, toute stagiaire doit assister aux séminaires-ateliers qui s'échelonnent sur deux sessions d'études. L'étudiant ou l'étudiante qui ne dispose pas du temps nécessaire pour assister aux séminaires se verra refuser la possibilité de s'inscrire ou de poursuivre ses stages. Aucune exception ne sera faite à ce sujet.

Choix du ou des milieux de stages

Chaque année vers le mois de février ou mars, le coordonnateur des stages organise une rencontre avec les étudiants et étudiantes de première année pour leur donner un aperçu des exigences de stage en fonction des différents milieux. Il leur présente les spécificités de chaque milieu.

La liste des milieux (cliniques, hospitaliers ou institutionnels) qui offrent des stages vous sera remise par courriel. À noter que les étudiants et étudiantes choisissent généralement un même milieu de stage pour les deux modèles théoriques choisis. Ils doivent trouver deux superviseurs de stage.

Par ailleurs, pour aider les étudiants et étudiantes à choisir leur milieu, le coordonnateur des stages offre des rencontres individuelles qui permettent de préciser le type de clientèle desservie par les milieux, le type de modèle théorique appliquée et d'autres informations pertinentes. Certains milieux souhaitent, par exemple, voir leurs stagiaires participer à des rencontres d'équipe ou présenter leurs histoires de cas, alors que d'autres milieux n'ont pas ces caractéristiques. Ultimement, le coordonnateur s'assurera que vers la fin avril tous les étudiants et étudiantes auront trouvé un milieu de stage et auront rempli le formulaire « *Intentions de stage, études avancées, département de sexologie* ».

Choix des superviseurs et superviseuses de stages

En ce qui concerne le choix des superviseurs, le coordonnateur des stages peut aider les étudiants et étudiantes à faire leur choix puisqu'il a une connaissance approfondie des superviseurs et superviseuses. Une liste des superviseurs et superviseuses de stage pour chaque approche clinique sera envoyée par courriel aux

étudiants ou étudiantes. Les étudiants et étudiantes contactent deux superviseurs et superviseuses. Ceux-ci doivent accepter de les diriger et signer les contrats de stage avec l'université du Québec à Montréal.

DÉROULEMENT DES STAGES

Les stages doivent permettre aux étudiants et étudiantes de développer, sous supervision, les habiletés spécifiques aux approches sexothérapeutiques qu'ils ou elles ont choisies. Ces stages doivent ainsi permettre aux étudiants et étudiantes : (a) de mettre en pratique les notions théoriques qu'ils ou elles ont acquises dans leurs cours théoriques de première année, (b) de respecter les règles déontologiques qui leur ont été enseignées, (c) d'apprendre à coordonner leur intervention clinique avec celles des autres intervenants du milieu et (d) de faire connaître leurs services de sexologues aux autres intervenants du milieu.

Les stages impliquent : la présence dans le milieu, le suivi thérapeutique des clients (individus, couples) et le travail préparatoire à l'intervention clinique. L'évaluation du stage se fait à partir d'une grille qui identifie précisément les critères d'évaluation.

Présence dans le milieu : durée des stages

Les stages se déroulent sur une période de 30 semaines. Chaque stage représente l'équivalent de deux jours de travail par semaine et un total de 45 heures de supervision individuelle. L'étudiant ou l'étudiante qui fait ses deux stages dans la même année doit donc s'y consacrer à temps complet.

Outre la présence de deux jours par semaine dans le milieu pour chaque stage, les tâches exigées durant les stages incluent : le suivi thérapeutique des clients, la tenue de dossiers et les rencontres de supervision. Comme mentionnés précédemment, certains milieux peuvent inviter les stagiaires à participer à des réunions d'équipe ou à présenter des histoires de cas. Ces activités ne peuvent pas constituer une exigence totale ou partielle pour la réussite du stage. Les intervenants des milieux de stage (incluant les superviseurs et encadreurs - voir plus loin) ne peuvent exiger une charge de travail qui excède la valeur en crédit alloué à cette activité de formation professionnelle.

Par ailleurs, un ou une stagiaire inscrit dans une approche donnée ne peut changer d'approche en cours de stage. Toute modification devant se faire dans les limites de temps prévues au calendrier universitaire. La direction des études de deuxième cycle étudiera toute demande d'abandon ou de modification des stages dans la mesure où cette demande est justifiée.

Suivi thérapeutique : nombre de clients suivis

Chaque stage, d'une durée de 30 semaines, requiert l'atteinte d'un objectif optimal de 150 heures et un **minimum de 130 heures** de consultation clinique. Ceci représente l'**équivalent** d'une rencontre hebdomadaire de 6 clients (seuls ou en couples) une fois par semaine. Ce minimum de 130 heures a été établi par le Comité de programme de deuxième cycle en sexologie pour tenir compte des variations entre les milieux de stage, des délais impliqués dans la prise en charge des clients et des abandons en cours de traitement. Il relève cependant de la **responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante** d'avoir acquis ces 130 heures de consultation clinique lors de chacun de ses stages.

ÉVALUATION DES STAGES

L'évaluation des stages est effectuée par les superviseurs et superviseuses à partir d'une grille (disponible à l'appendice B) qui a été conçue par les professeurs et professeurs responsables des approches cliniques pour

harmoniser les critères et procédures d'évaluation des étudiants et étudiantes des diverses approches cliniques. Le coordonnateur des stages transmet cette grille d'évaluation par courriel aux superviseurs. L'évaluation du stage à l'aide de la grille est faite à deux moments de l'année : une première évaluation formative à mi-stage, et une seconde évaluation à la fin du stage. La grille d'évaluation complétée est alors transmise selon les modalités prévues dans le document.

RESPONSABILITÉS DES INTERVENANTS ET ÉTUDIANTS

Chaque intervenant ou intervenante impliquée dans les milieux de stages a des devoirs et responsabilités à l'égard des stages.

Responsabilités de l'étudiant ou l'étudiante

1. Durant son stage, le ou la stagiaire devra assurer le traitement sexologique des clients (individus, couples) qui lui sont référés;
2. Le ou la stagiaire a la responsabilité de poursuivre le traitement sexologique des clients jusqu'à ce que les objectifs thérapeutiques soient atteints dans les limites de temps qui sont allouées à cette activité académique. À la fin du stage, il ou elle devra procéder à la fermeture des dossiers, et dans le cas où le traitement ne serait pas terminé, il ou elle devra discuter avec son superviseur ou sa superviseure des modalités de suivi;
3. Le ou la stagiaire devra rédiger le dossier de ses clients selon les normes en vigueur sur la tenue de dossiers;
4. Sur demande de l'encadreur du milieu de stage, le ou la stagiaire devra l'informer de l'évolution de son travail clinique;
5. Dans certains milieux de stage, le ou la stagiaire sera invité à participer aux réunions de service. Cette participation permettra de mieux faire connaître l'intervention du sexologue clinicien. À noter que cette participation ne peut constituer une exigence de réussite des stages;
6. Les stagiaires doivent respecter les règles de confidentialité en ce qui a trait aux dossiers et notes personnelles tenues sur leurs clients;
7. Aux fins du respect des règles de déontologie, les stagiaires devront faire signer un formulaire de consentement à leurs clients **au moment de leur évaluation initiale**, qui les autorise à enregistrer les entrevues. L'enregistrement pourra être utilisé durant la supervision ou le séminaire-atelier. Par ce formulaire de consentement, les stagiaires s'assureront du respect de la confidentialité et **l'anonymisation** des informations.
8. Les stagiaires sont fortement encouragé-e-s à participer aux formations para-cliniques.

Responsabilités du coordonnateur des stages

Le coordonnateur planifie, organise et développe les stages en lien avec les objectifs définis par le programme.

Il agit comme personne-ressource auprès du département de sexologie et comme agent de liaison entre les stagiaires, les superviseurs et les milieux de stage.

Pour ce faire,

Auprès des stagiaires, il

- Organise des rencontres préparatoires aux stages.

- Accompagne individuellement le stagiaire dans ses choix de milieux et de superviseurs de stages.
- Soutient le stagiaire dans sa recherche de nouveaux milieux et s'assure que le milieu répond aux objectifs de stages.
- Encadre/supporte individuellement les stagiaires qui vivent différentes difficultés personnelles et professionnelles.
- Recrute les clients requis et évalue les indications à une sexothérapie. Ces demandes doivent être prises en compte en considérant les besoins des clients et les objectifs des stages cliniques. Il réfère la clientèle selon la problématique et les particularités de stage aux stagiaires de la Clinique, mais aussi à des stagiaires d'autres milieux manquant de clients.
- Fait le compte du nombre d'heures de thérapie à des intervalles réguliers afin de s'assurer que les stagiaires termineront dans les temps prévus selon les exigences des stages.
- Développe des activités para-cliniques afin de parfaire la formation des stagiaires.
- Agit comme consultant auprès d'intervenants du réseau de la santé ou des affaires sociales touchant des problématiques sexologiques dans le cadre du service à la communauté.

Auprès des milieux, il

- Recrute des milieux de stages qui sauront répondre aux objectifs du programme.
- S'assure du maintien, voire de l'amélioration des conditions de stage dans les milieux.
- Tient à jour une banque de milieux de stage avec informations pertinentes.

Évaluation, il

- Coordonne l'évaluation des superviseurs et des milieux de stage par les stagiaires
- Recueille l'appréciation des stagiaires par les encadreurs des milieux.
- Propose des outils d'évaluation.
- Coordonne les évaluations des stagiaires par les superviseurs et achemine les évaluations au registrariat tout comme les révisions de notes.

Sur le plan administratif, il

- Recueille et achemine aux instances universitaires les informations nécessaires à la rédaction des contrats entre l'université, les superviseurs cliniciens et les milieux de stage ainsi que des honoraires des superviseurs.
- Informe la direction de la maîtrise sur une base hebdomadaire du déroulement des stages.
- Représente le département de sexologie à l'interne et à l'externe en ce qui concerne les stages cliniques.
- Recrute de nouveaux superviseurs selon les besoins.
- Accueille et assure un suivi des doléances de patients, encadreurs, superviseurs et stagiaires.

Responsabilités du superviseur ou de la superviseure de stage

Les superviseurs de stage sont des sexologues cliniciens qui participent à la formation clinique des étudiants en les dirigeant dans le suivi clinique de leurs clients selon l'approche choisie par l'étudiant. En acceptant le rôle de superviseur, le ou la sexothérapeute s'engage à:

1. Assurer une supervision individuelle du ou de la stagiaire pour un total de 45 heures de supervision par année;
2. Diriger le travail clinique du ou de la stagiaire en l'aidant au besoin pour la rédaction des notes au dossier, la correspondance professionnelle et la préparation du suivi de supervision clinique;
3. S'informer du type de suivi pour les clients qui n'auraient pas atteint leurs objectifs à la fin du stage;
4. Porter la responsabilité des interventions posées par le ou la stagiaire auprès du milieu de stage;
5. Le superviseur ou la superviseure ne pourra exiger une somme de travail qui excède les exigences de crédits attribués aux stages.
6. À l'aide de la grille fournie par la direction des études de deuxième cycle en sexologie, le superviseur évalue le stagiaire comme suit :
 - 1re évaluation : mi-stage (fin de la première session) : évaluation formative
 - 2^e évaluation : fin du stage - évaluation sommative (notation)

Responsabilité de l'encadreur et l'encadreure des stages

L'encadreur ou l'encadreure du stage est le ou la professionnelle responsable de l'admission et de l'accueil des stagiaires dans les milieux cliniques. La liste des encadreurs responsables des différents milieux de stage est présentée sur la liste des milieux de stages distribuée aux étudiants et étudiantes par courriel. En plus d'admettre les étudiants et étudiantes, l'encadreur institutionnel:

1. Participe à la formation du ou de la stagiaire en lui fournissant les conditions nécessaires à la réalisation de son stage, incluant l'accès à un local fermé qui assure la confidentialité, ainsi que l'accès à la clientèle de façon à permettre à l'étudiant ou l'étudiante d'atteindre le nombre d'heure de consultation requise pour valider le stage;
2. Permet aux stagiaires, pour des fins de supervision, d'avoir accès aux dossiers des clients, à la condition que les règles d'éthique soient respectées;
3. Est responsable de la tenue des dossiers des stagiaires et s'assure à cet effet qu'ils ou elles respectent les règles de confidentialité conformément aux politiques du milieu;
4. Facilite l'intégration de l'étudiant ou l'étudiante dans les équipes cliniques et favorise, s'il y a lieu, leur participation aux réunions.

APPENDICE A : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES APPROCHES SEXOTHÉRAPEUTIQUES ET CLIENTÈLES VISÉES

L'objectif de la **maîtrise clinique en sexologie** vise à former des professionnels capables d'aider les gens à résoudre les difficultés liées à l'expression de leur sexualité. De telles difficultés peuvent concerner la communication, les rôles sexuels, l'orientation sexuelle (égodystonique), l'identité genrale, la réponse sexuelle et les sexualités atypiques.

Cette formation s'appuie sur 4 modèles théoriques enseignés en sexologie. L'étudiant ou l'étudiante inscrit au programme de maîtrise en sexologie clinique doit s'initier aux 4 modèles théoriques et il ou elle en applique deux en stage.

MODÈLES COGNITIVO-COMPORTEMENTAUX

Description du cours SEX8200 Modèles cognitivo-comportementaux de diagnostic et de traitement des troubles sexuels

Apprentissage des fondements théoriques et pratiques des modèles cognitivo-comportementaux en sexologie clinique. Schémas cognitifs; techniques cognitives, émotives, comportementales; analyse fonctionnelle. Diagnostic différentiel, indication et contre-indication de l'intervention cognitivo-comportementale en sexologie.

Clientèle

Cette approche s'adresse aux couples ou aux personnes seules qui vivent des dysfonctions sexuelles, des troubles du désir ou des paraphilies.

Responsable de la formation: Michel GOULET

MODÈLES HUMANISTES

Description du cours SEX8210 Modèles humanistes de diagnostic et de traitement des troubles sexuels

Étude des principes théoriques fondamentaux de l'approche humaniste et existentielle qui s'appliquent à l'évaluation clinique et au traitement sexologique de la personne. Dans le contexte de ce cours, les diagnostics sexologiques et les dispositifs cliniques y afférents relatifs aux dysfonctions sexuelles, aux paraphilies, aux troubles de l'identité sexuelle et au comportement sexuel en général sont adressés selon une perspective clinique.

Clientèle

Tous les types de conflits d'identité sexuelle chez l'adulte et l'adolescent, ainsi que les troubles, les perversions et les objectivations du désir sexuel, les dysfonctions du comportement sexuel, les obstacles au plaisir érotique et à la satisfaction sexuelle, et les troubles émotifs liés à la sexualité.

Responsable de la formation: Monique TARDIF

MODÈLES SYSTÉMIQUES

Description du cours SEX8220 Modèles systémiques de diagnostic et de traitement des troubles sexuels

Le cours vise à familiariser l'étudiant à l'intervention de couple dans le traitement des difficultés sexuelles. Les différentes perspectives pour l'intervention dyadique seront présentées. Les notions théoriques et pratiques des perspectives interactionnelles et systémiques seront approfondies. En plus de développer une compréhension clinique des enjeux systémiques du couple et de la triade thérapeutique, l'étudiant pourra se familiariser avec les outils d'évaluation et d'intervention spécifiques à l'intervention dyadique en thérapie sexuelle.

Clientèle

Les couples présentant des difficultés au niveau de la réponse sexuelle et du désir.

Responsable de la formation: Sophie BOUCHER

MODÈLES PSYCHODYNAMIQUES

Description du cours SEX8230 Modèles psychodynamiques de diagnostic et de traitement des troubles sexuels

Apprentissage à l'approche sexanalytique et psychodynamique des désordres sexuels. Fondements théoriques, référentiel ontogénétique, processus d'individuation générale. Classification sexanalytique et psychodynamique des désordres sexuels. Traitement sexanalytique et psychodynamique. Indications et contre-indications, objectifs thérapeutiques; cadre de la thérapie, rôle du thérapeute, alliance de travail. Étapes de traitements : clarification, analyse des significations du désordre, travail clinique du matériel symbolique. Transfert et contre-transfert, résistances.

Clientèle

Les dysfonctions sexuelles (sexoses) sévères, les dysphories intersexuelles (hétérophobie, troubles de l'intimité affective et sexuelle avec l'autre sexe), les troubles de la généralité, les sexualités atypiques.

Responsable de la formation: Guy Lévesque (chargé de cours)

APPENDICE B GRILLE D'ÉVALUATION DES STAGES

Identification du ou de la stagiaire :

Nom : _____
Prénom : _____
Téléphone : (maison) _____ (travail) _____

Durée du stage : 30 semaines

Horaire des rencontres : (ne pas oublier de compléter l'annexe II et de la retourner à Guy Lévesque)

Session automne : _____
Session hiver : _____

La supervision est d'une heure et demie par semaine. Le superviseur ou la superviseure est responsable d'établir avec le stagiaire les modalités des rencontres.

Ils conviendront ensemble des tâches qui prépareront leur rencontre hebdomadaire. L'étudiant ou l'étudiante sera responsable de préparer ses supervisions selon les instructions de son superviseur ou sa superviseure : enregistrer les entrevues, présenter les informations qu'il ou elle a recueillies, élaborer son plan de traitement, etc. Il est à noter que les étudiants et étudiantes ont déjà reçu une formation théorique qu'ils doivent appliquer et discuter durant leur stage.

Expérience clinique à acquérir :

Les étudiants et étudiantes doivent accumuler une moyenne de 150 heures de rencontres (un minimum de 130 heures est requis) avec des clients ou des clientes pour l'année, et ce, pour tous les modèles cliniques. Selon les modèles cliniques, pour atteindre cette exigence, ils ou elles devront recevoir 3 ou 6 clients (seuls ou en couples) par semaine par stage.

Modalités d'évaluation :

Nous vous suggérons deux évaluations durant le stage clinique. Une première évaluation à la fin de la session d'automne serait de type formatif. Cette évaluation est précieuse, car elle sert à faire le point sur les apprentissages professionnels en cours et elle permet d'attirer l'attention sur les habiletés qu'il faudra continuer à développer durant la prochaine session.

À la fin de la deuxième session en présence du ou de la stagiaire, le superviseur ou la superviseure fera une évaluation sommative du stage clinique.

Les critères définis dans les pages suivantes sont des paramètres visant à guider les superviseurs et superviseures dans leur évaluation. Certains exemples mentionnés pour définir les critères peuvent ne pas s'appliquer à un modèle théorique.

**Pour guider l'évaluation de la supervision,
nous vous suggérons les critères suivants :**

Nom du ou de la stagiaire : _____

1- Évaluation sexologique

Par exemple : anamnèse sexologique pertinente (motifs de consultation, auto-hypothèses, facteurs impliqués, imaginaire érotique, facteurs organiques, psychopathologie, dynamique relationnelle, etc.), analyse fonctionnelle ou hypothèse de la signification du désordre sexuel, capacité de poser un diagnostic et un pronostic sexologique justifiés, évaluer la possibilité de référer le client s'il y a lieu. /15

Commentaires:

2- Relation thérapeutique

Par exemple : capacité d'établir et de maintenir une relation thérapeutique chaleureuse. À considérer : empathie, écoute du discours rationnel et des aspects émotifs, techniques d'entrevue en relation d'aide, alliance thérapeutique, respect, langage approprié, capacité de transmettre des informations, neutralité bienveillante, langage non verbal, capacité d'assumer le contrôle de l'entrevue (respect du cadre de l'entrevue, la fin de l'entrevue). /15

Commentaires:

3- Intégration des connaissances théoriques

Par exemple : compréhension de la problématique en fonction du modèle théorique, utilisation du langage approprié au modèle théorique, intégration des connaissances théoriques dans le processus d'intervention sexologique. /20

Commentaires:

4- Intervention sexologique

Par exemple : définir des objectifs, structurer un processus thérapeutique, appliquer avec souplesse des stratégies thérapeutiques et les réévaluer au besoin; évaluer l'atteinte des objectifs et la satisfaction du client; travailler sur le sens du désordre sexuel, la fantasmagorie, les anxiétés inhérentes; favoriser la séparation thérapeutique, discuter du suivi avec le superviseur ou la superviseuse.

/20

Commentaires:

5- Supervision clinique

Par exemple : capacités de synthèse, d'analyse et de rigueur dans la présentation des cas en supervision; capacités d'autocritique et d'intégration des remarques du superviseur ou de la superviseuse, assiduité, ponctualité et constance; capacité de reconnaître ses faiblesses et ses forces comme sexologue clinique; préparation des rencontres; capacité de comprendre la nature du contre-transfert, développement de l'autonomie par rapport au superviseur ou la superviseuse.

/20

Commentaires:

6- Aspects déontologiques, éthiques, professionnalisme

Sensibilité aux aspects éthiques, respect des règles déontologiques, tenue vestimentaire appropriée.

/10

Commentaires:

Total : /100

Votre évaluation sera transformée selon les barèmes suivants :

A+ 93	B+ 83	C+ 73
A 90	B 80	C 70
A- 87	B- 77	E 0

Recommandations du superviseur ou de la superviseure en fin de stage:

Signature du superviseur ou de la superviseure : _____

Date : _____

Ce formulaire d'évaluation doit être retourné au professeur ou à la professeure responsable du séminaire-atelier:

Modèles psychodynamiques	Guy Lévesque
Modèles cognitivo-comportementaux	Michel Goulet
Modèles systémiques	Sophie Boucher
Modèles humanistes	Monique Tardif

Adresse :

A/s le nom du responsable du modèle théorique
Université du Québec à Montréal,
Département de sexologie,
C.P. 8888, succursale A,
Montréal, (Québec), H3C 3P8

Il est possible de nous faire parvenir les résultats par FAX : 514-987-6787 (Département de sexologie).

Nous vous remercions d'avoir participé à l'enseignement clinique des étudiants et étudiantes de deuxième cycle en sexologie. Nous apprécions grandement le temps et l'effort que vous consacrez à cette tâche.

Les professeurs et professeures responsables des modèles cliniques en sexologie et le coordonnateur des stages Guy Lévesque.